



## Les copeaux d'abord!

**VINIFICATION Poussée par l'Union européenne, la Confédération pourrait autoriser dès l'an prochain l'adjonction de copeaux de bois dans le vin. Les viticulteurs s'insurgent**

JEAN-FRANÇOIS KRÄHENBÜHL  
21 juillet 2006

La viticulture suisse s'apprête à vivre une révolution. Emboitant le pas à l'Union européenne (UE), Berne envisage d'autoriser l'ajout de copeaux de bois pour aromatiser le vin à bon compte. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) révisé actuellement l'ordonnance sur les boissons alcoolisées dans ce sens. Celle-ci pourrait entrer en vigueur l'année prochaine.

**Sur le même sujet**

» **Avis d'experts**

**Sur le web**

» **Office fédéral de la santé publique (OFSP)**

» **Union européenne (UE)**

» **Office fédéral de l'agriculture (OFAG)**

» **Union Suisse des Oenologues**

«L'Union européenne a déjà adopté ce procédé de fabrication l'an dernier, explique Sabina Helfer, porte-parole à l'OFSP. En vertu des accords bilatéraux, la Suisse devra le reprendre.» La procédure de consultation, qui vient de s'achever, montre une opposition marquée des professionnels. «Le sujet est très émotionnel», admet Sabina Helfer. Il reste encore pas mal de détails à régler, comme l'obligation de l'étiquetage: «Nous attendons encore de voir comment l'Union européenne va régler ces questions avant de nous prononcer», note la porte-parole. Rien n'est encore fait, donc: en fonction des résultats de la procédure, Berne «pourrait même renoncer», conclut Sabina Helfer

© Le Matin Online